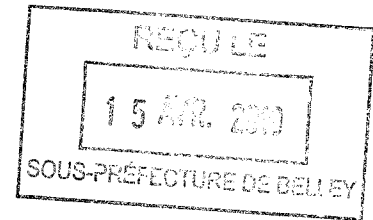


## **EXTRAIT du REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal**

\*\*\*\*\*

**OBJET : Assujettissement à la TVA**  
**Epicierie nouvelle de Cormaranche-en-Bugey**  
**Hôtel « Le Relais » de Thézillieu**  
**Les carrières d'Hauteville-Lompnes**



**Séance du 27 mars 2019**

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-sept mars, à dix-neuf heures quarante, le Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville, dûment convoqué le dix-neuf mars deux mille dix-neuf, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Philippe EMIN, Maire.

**Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 58**

**Membres présents :** MM. ALLANDRIEU Bernard, ALLARD Cyrille, ARGENTI Bernard, BARBARIN Daniel, BEVOZ Sébastien, BLEIN Jean, BOURGEOIS Didier, CAPELLI Jean-Baptiste, CHARVOLIN Roch, CORTINOVIS Bernard, CYVOCT Jean-Michel, DHROUIN Jacques, EMIN Philippe, FERRARI Jean, GRIOT Bernard, JARASSIER Hervé, MORGNIEU Laurent, PESENTI Philippe, PETITNICOLAS Christophe, PIFFADY Philippe, RODRIGUEZ-CERVILLA José, SAVEY Didier, TRAMOY Maurice.

Mmes BORGNA Séverine, BOURDONCLE Annie, CHATEAU Marie-Luce, FERRO Nicole, GRITTI Delphine, LETRAY Marie-Odile, LIEVIN Karine, MACHON Annie, MARTINE Christine, MASNADA Isabelle, PALAZZI-ZANI Nelly, ROSIER Nicole, TRAINI Marie.

**Membres absents excusés :** MM. CHAPUIS Gérard (pouvoir à M. BLEIN Jean), DUSSUYER Régis (pouvoir à M. PETITNICOLAS Christophe), GENOD Patrick (pouvoir à M. PESENTI Philippe), HARNAL Sébastien (pouvoir à Mme LIEVIN Karine), LEMOINE Gilbert (pouvoir à Mme MARTINE Christine), LYAUDET Stéphane (pouvoir à M. BARBARIN Daniel).

Mmes BARTHELET Annaëlle (pouvoir à M. DHROUIN Jacques), BERTHET Claire (pouvoir à M. CAPELLI Jean-Baptiste), CARRARA Carole (pouvoir à M. FERRARI Jean), JOLY Fabienne (pouvoir à M. CHARVOLIN Roch), PETIT Odile (pouvoir à Mme GRITTI Delphine).

**Membres absents :** MM. FRAISEAU Alain, RAOULT Jean-Pierre, RENAUD Jean-Xavier, TABOUREL Philippe, ZANI Guy.

Mmes BARDON Fabienne, BOUDET Evelyne, CHENET Valérie, HUGON Marlène, ROTARU Maria, TREUVELOT Catherine.

**Secrétaire de séance :** M. ALLARD Cyrille.

**Soit : 36 présents, 11 pouvoirs.**

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que suite à la création de la commune nouvelle, la commune d'Hauteville-Lompnes, désignée comme commune référente « dite cible » lors du conseil du 13 novembre 2018, a délibéré en date du 27 novembre 2018 sur la création des budgets annexes de la commune nouvelle, en notifiant l'assujettissement à la TVA des budgets annexes suivants : Section de Vaux-St-Sulpice, Régie

des Energies d'Hauteville-Lompnes, Gîte d'Hostiaz, Régie des bois et forêts, Lotissement Le Grana, Lotissement Le Planachat, Lotissement Pré Devant.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'assujettir à la TVA dans le budget général de la commune de Plateau d'Hauteville, l'épicerie nouvelle de Cormaranche-en-Bugey, l'hôtel « Le Relais » de Thézillieu, les Carrières d'Hauteville.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, des membres présents ou représentés,**

- **OPTE** pour l'assujettissement à la TVA de l'opération des « CARRIERES », « l'Hôtel Le Relais » de Thézillieu, « l'Épicerie Nouvelle » de Cormaranche-en-Bugey,
- **OPTE** pour le régime réel normal avec dépôt de déclaration trimestrielle,
- **DONNE POUVOIR** à Monsieur le Maire pour l'exécution de la présente délibération.



**AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT-SIGNE AU REGISTRE.**

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.



Le Maire,

  
Philippe EMIN